

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-07-78**



Sources de l'Orne  
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Date de convocation :  
5 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Éric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, QUELLIER Serge, RENOARD Éric, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VAULOUP Pascal, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
30

Nombre de votants :  
36

Excusés avec pouvoir : Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), Mme PUITG Reine-Marie (pouvoir donné à M. HUGUIN Patrick), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR :**  
36

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Budget annexe Patrimoine locatif 2024**  
**Décision modificative n°1**

**ABSTENTIONS :**  
0

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il convient de prendre une décision modificative pour les raisons suivantes :

**1ERE SITUATION A RÉGULARISER**

La subvention 2021-45103 n'a pas été amortie pendant 3 ans par erreur.

**SOLUTION PRÉCONISÉE :**

Inscrire : la somme de 22 014,00 € au compte 777/042 « Quote-part sur subvention d'investissement », et au compte 13914/040 « Subvention reprise au compte de résultat ».

**MODIFICATIONS PROPOSÉES :**

<b>Dépenses d'investissement</b>	
Art 13914-040 « Subvention reprise au compte de résultat »	22 014,00 €
Art 2313 « Immobilisations corporelles en cours »	-22 014,00 €
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Art 6061 « Fournitures non stockables »	5 000,00 €
Art 6817 « Dotation aux dépréciations d'actifs circulants »	17 014,00 €
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>22 014,00 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>	
Art 777-042 « Quote-part sur subvention d'investissement »	22 014,00 €
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>22 014,00 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE**, de modifier le budget annexe Patrimoine locatif suivant les modifications proposées précédemment.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ